



Hôtel de Ville, le 07 MAI 2024

FV/NNB/2024-00745

Le Maire

*Cher* Madame, *Cher* Monsieur,

Comme vous ne pouvez l'ignorer, la Ville de Rueil-Malmaison a engagé sur son territoire un réseau géothermal à destination de ses administrés.

Vous serez concernés par le début des travaux, **rue Yves du Manoir, dans la partie comprise entre le numéro 4 et l'avenue du Président Georges Pompidou, du lundi 13 mai au vendredi 14 juin 2024.**

Je souhaite, dès à présent, appeler votre attention sur les conditions de circulation et de stationnement.

Aussi, je vous informe que **la circulation sera interdite entre 08h00 et 18h00, et rétablie en dehors des horaires du chantier de 18h00 à 08h00**

Le stationnement sera, quant à lui, neutralisé.

Des déviations seront mise en place par l'avenue du Président Georges Pompidou, les rues de Verdun, Jean-Jacques Rousseau et Yves du Manoir.

Sachez aussi que nous avons aussi sensibilisé les entreprises sur place pour limiter la gêne occasionnée.

En cas d'extrême nécessité, vous pouvez vous rapprocher du chef de chantier auquel des consignes strictes ont été imposées.

Soyez assurés que tout sera mis en œuvre pour faciliter vos déplacements et fluidifier la circulation.

Je reste très attentif au suivi et à l'évolution de ce chantier.

La Direction Générale des Services Techniques et le médiateur d'Engie, Chahinez ATABI (☎ 06 85 09 72 06) sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Je souhaite pouvoir compter sur votre patience et compréhension.

Je vous prie de croire, *Cher* Madame, *Cher* Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Cher* *cordialement à vous*



~~Patrick OLLIER~~  
Ancien Ministre

Président de la Métropole du Grand Paris

Mesdames et Messieurs les riverains de la rue Yves du Manoir et de l'avenue du Président Georges Pompidou